



Communiqué de Presse

Sondage IFOP sur la position des Français envers le Concordat commandé par le Grand Orient De France

Les résultats indiquent qu'une très large majorité (78 %) est hostile au Concordat et se déclare favorable à son abrogation.

Cette volonté révèle le profond attachement des Français à leur organisation républicaine et laïque, leur compréhension que la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 est la clé de voûte de notre société et qu'elle constitue un élément central de son équilibre tout entier.

En installant comme axe structurant de la société la liberté de conscience, en garantissant à chacun la liberté d'exercice de son culte, cette loi fondamentale est une loi de concorde et de paix civile.

Dans une démocratie, le peuple souverain doit être écouté et même entendu.

En fonction de ces résultats sans ambiguïté, le Grand Orient De France, dans un esprit de justice, de rassemblement citoyen et d'égalité devant la loi, demande au Parlement que le Concordat soit abrogé et que les territoires de la République qui y sont soumis rejoignent enfin la loi commune.

Le Grand Orient de France

Fait à Paris, le 6 avril 2021

Contacts presse

Langage et Projets Conseils – 01.53.26.42.10
Laurent Payet – laurent@lp-conseils.com
Patricia Ide-Beretti – patricia@lp-conseils.com